

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Je remercie la Chambre de son indulgence, monsieur l'Orateur, je n'en ai encore que pour quelques minutes. Les députés de part et d'autre de la Chambre et l'ensemble des Canadiens sont heureux, j'en suis persuadé, que le premier ministre se rende à Washington la semaine prochaine. J'espère qu'il informera le président des États-Unis de l'inquiétude dans laquelle sa décision a plongé les députés et le peuple canadien, décision dont M. James Eayrs, dans son article dont j'ai parlé tantôt, disait qu'elle avait fait du jour où elle a été annoncée un «vendredi néfaste».

J'espère qu'il dira au président des États-Unis que notre inquiétude est fondée en raison de notre position géographique et de notre longue association avec les États-Unis. Vu notre qualité de voisins et d'amis des États-Unis, on aurait pu nous ménager l'occasion de faire connaître nos vues. J'espère que le premier ministre informera le président des États-Unis que, selon nous, il existe un grave danger que cette mesure, sans offrir de grande sécurité au peuple américain ni à nous, pourrait bien marquer le départ d'une course effrénée à l'armement nucléaire.

Le premier ministre se rend compte, j'en suis sûr, que c'est l'une des plus importantes missions qu'il ait jamais entreprise. Il sait aussi qu'il se rendra à Washington avec les espoirs et les aspirations de la population canadienne, avec les espoirs de toute l'humanité qui recherche la paix. Nous espérons qu'il réussira à obtenir que la question soit reconsidérée et que l'on accepte qu'à l'avenir des consultations aient lieu avant de lancer des initiatives qui pourraient se répercuter sur la sécurité et le bien-être du Canada.

Si le premier ministre y parvient, la gratitude et la reconnaissance de tous les Canadiens lui seront acquises. Toutefois, s'il ne parle pas au nom du Canada et ne montre pas une attitude indépendante, ce que je le crois capable de faire, il se le reprochera longtemps.

• (8.30 p.m.)

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, il est rare sans doute qu'un chef de gouvernement ait à se réjouir de voir un débat se tenir en vertu de cet article du Règlement, dans ce cas-ci. Cependant, je dois dire que tel est bien le cas. Il s'agit d'une question très urgente et très difficile. Avant de m'entretenir avec le président des États-Unis, je désire ardemment connaître les vues des chefs des partis de

l'opposition sur cet important sujet. Je sais que nous discutons ici un aspect d'un problème qui met en jeu le sort de l'humanité tout entière. Le gouvernement du Canada, je m'en rends compte, doit parler de la protection des Canadiens, de la protection de nos villes et de la protection que notre nation, croyons-nous, mérite. Mais le gouvernement doit aussi s'assurer que l'on respecte les lois internationales qui s'appliquent à notre espace aérien.

En réponse aux questions posées à ce propos à la Chambre l'autre jour, j'ai dit sans ambages que vraiment c'était pour nous une préoccupation secondaire même si nous sommes le gouvernement; je m'explique. Nous croyons que l'ensemble de la question ne touche pas seulement les Canadiens. Je fais écho aux paroles du chef néo-démocrate en disant que toute l'affaire intéresse le sort de l'humanité. Avant d'entamer les négociations avec les États-Unis sur l'emplacement du système, sur l'étendue des retombées et sur le danger qu'elles représentent pour les villes canadiennes, nous de ce côté-ci de la Chambre voulons rester libres de condamner tout le système et de nous y opposer, ce que nous serait impossible si nous leur disions: Veuillez l'installer ici ou là, et prenez garde de ne pas nous détruire en vous défendant vous-mêmes.

Voilà pourquoi, le gouvernement et moi-même adoptons cette attitude, afin que, lors de mes entretiens avec le président, je ne sois pas obligé de réclamer un peu plus de protection pour les Canadiens, mais que je puisse lui demander si sa décision constitue une escalade et n'accroîtra pas le danger d'une guerre atomique ou s'il ne s'agit que d'une opération qui accroît la stabilité du système de dissuasion.

Naguère, les Canadiens n'avaient pas de décision aussi difficile à prendre. D'autres pays au cours de l'histoire ont vécu dans la crainte d'être détruits, même s'il ne s'agissait pas de destruction atomique, mais les guerres qui sévissaient ailleurs constituaient très souvent un danger imminent pour bien des pays. Mais au Canada, c'est la première fois que nous faisons face à un problème de ce genre. Il y a à peine 45 ans, le sénateur Dandurand était en mesure de déclarer à la Ligue des nations que les Canadiens «vivaient dans une maison à l'épreuve du feu, loin de matières inflammables.»

Il n'en est plus ainsi. Notre maison n'est plus à l'épreuve du feu et, comme vous le savez, les matières inflammables n'en sont pas très loin. La science a rapproché tous les